

Diplôme National d'Entraîneur 2 VB (DNE2 VB)

Module 10 « Instructeur beach-volley »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur amateur. • Entraîneur en formation professionnelle. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • M1 du DRE2 VB ou BP JEPS en 4 UC <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (30 heures) en présentiel <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 heures en FEAD <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • En formation MIXTE (Blended) <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Terrain de beach-volley extérieur ou couvert.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire, entraîner et faire progresser encadrer une paire en compétition. • Appréhender et analyser les caractéristiques de la performance en beach-volley. • Manipuler les principes d'organisation offensifs et défensifs. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire progresser des joueurs et construire une paire. • Être capable d'appréhender et analyser les caractéristiques de la performance en beach-volley. • Être capable de mettre en œuvre les principes d'organisations offensives et défensives. • Être capable d'encadrer une paire sur un championnat régional. • Être capable d'encadrer des jeunes joueurs en sécurité. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 30 heures en présentiel. En cas de formation en FEAD ou MIXTE (Présentiel et Visioconférences), la succession des visioconférences est programmée par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation.</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p>
---	--

Assistante de la Formation

01.58.42.22.25.

secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :

isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :

para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 420€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 600€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

- Mise en place d'une situation pédagogique.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage :

- ... Cette épreuve consistera en la participation à un stage au pôle France et se déroulera dans un délai maximum de 4 mois suivant la fin du module.
- ... En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », « Rattrapage » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====